Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée des Métiers - Hotelier - Certificat de Spécialisation - Sommellerie

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.
Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025.
Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée des Métiers - Hotelier - Certificat de Spécialisation - Sommellerie (41081)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : %

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée des Métiers - Hotelier - Certificat de Spécialisation - Sommellerie (41081)	Jury par défaut	Tous les candidats	12	99	91	20	13

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée des Métiers - Hotelier - Certificat de Spécialisation - Sommellerie (41081)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	38	38	9	5	38,5 %
			Masculin	61	53	11	8	61,5 %
			Total	**99**	**91**	**20**	**13**	**100 %**

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée des Métiers - Hotelier - Certificat de Spécialisation - Sommellerie (41081)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Sans mention	8	8	1	1	100 %
				AB	7	7	0	0	0 %
				B	3	2	0	0	0 %
				Total	**18**	**17**	**1**	**1**	**100 %**
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	10	10	1	1	33,3 %
				AB	12	11	2	1	33,3 %
				B	4	4	1	1	33,3 %
				TB	1	1	1	0	0 %
				Total	**27**	**26**	**5**	**3**	**100 %**
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	1	0	0	0	0 %
				Sans mention	9	7	0	0	0 %
				AB	21	19	4	1	12,5 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				B	18	18	7	5	62,5 %
				TB	3	3	2	2	25 %
				Total	**52**	**47**	**13**	**8**	**100 %**
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	1	0	0	0	
				Total	**1**	**0**	**0**	**0**	
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	1	1	1	1	100 %
				Total	**1**	**1**	**1**	**1**	**100 %**

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée des Métiers - Hotelier - Certificat de Spécialisation - Sommellerie (41081)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	61	56	7	3	23,1 %
			En réorientation	28	27	12	10	76,9 %
			Non scolarisés	6	4	0	0	0 %
			Autres	4	4	1	0	0 %
			Total	**99**	**91**	**20**	**13**	**100 %**

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée des Métiers - Hotelier - Certificat de Spécialisation - Sommellerie (41081)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*				
		Baccalauréat Technologique	*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*				
		Baccalauréat Professionnel	Commercialisation et services en restauration	48	43	12	8
			Autres spécialités	4	4	2	1

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité						
Formation d'affectation	**Jury**	**Spécialité significative**	**Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu**	**Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats qui ont accepté la proposition**
Lycée des Métiers - Hotelier - Certificat de Spécialisation - Sommellerie (41081)	Jury par défaut	Commercialisation et services en restauration	92,3 %	91,5 %	85,7 %	88,9 %
		Autres spécialités	7,7 %	8,5 %	14,3 %	11,1 %
		Total	**100 %**	**100 %**	**100 %**	**100 %**

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats académiques	Moyenne bulletins première et terminale, étude des bulletins de 1ère et terminale et en particulier des notes dans les disciplines suivantes : - anglais - géographie toute matière professionnelle en relation avec de la clientèle.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	compétences, méthode de travail et savoir faire	Appréciation Chef d'établissement du dossier Parcoursup correspondant à la capacité de travail connaissances techniques spécifiques à la restauration et des qualités commerciales, une excellente mémoire (fiche avenir)	Essentiel
Savoir-être	Savoir-être	Ponctualité, sens de l'accueil, règles de savoir vivre, respect des personnes, respect des consignes	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation et projet	Lettre de motivation et cohérence du projet	Essentiel
Engagements, activités et centres d' intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Vos engagements, vos activités et centres d'intérêt	Stages déjà effectués dans le domaine, engagement sportif et citoyen	Très important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Dossier incomplet
Résultats insuffisants
Engagement et investissement non probants
Posture inadaptée

Les modalités d’examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

Un traitement algorithmique a tout d'abord été effectué à partir :
- des données qualitatives suivantes :
* Moyenne générale obtenue en classe de Terminale
- des données quantitatives suivantes :
* Moyenne générale obtenue en Français et Histoire / Géographie en classe de 1ère
- Données de la fiche Avenir
- Evaluation de langues vivantes :
* Moyenne obtenue en classe de Terminale en LV 1 ;
* Moyenne obtenue en classe de Terminale en LV 2.
A l'issue de ce traitement, un pré-classement a été établi et remis à la commission d'examen des voeux.
Celle-ci a ensuite étudié l'ensemble des dossiers avec une analyse des lettres de motivation, expériences professionnelles et des appréciationsportées sur les bulletins et les fiches Avenir.
Un classement final a alors été arrêté par la commission d'examens des voeux.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d’ examen des vœux afin de l’aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.
Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d’examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.
La commission d’examen des vœux s’est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Chaque année, nous recevons un nombre important de candidatures.
Cependant, il ne faut pas hésiter à postuler.
Il est également important de se renseigner sur les formations afin de bien corréler la formation et le projet de chacun.
Il est important de mettre en avant les expériences professionnelles effectuées et de bien mesurer l'investissement conséquent que requiert cette formation.
Les candidats sont informés que tous les apprenants de l'établissement arborent une tenue officielle - costume cravate(G) ou foulard(F) - au quotidien.

Signature :
Frédéric de BELLIS,
Chef d'établissement de l'établissement Lycée des Métiers - Hotelier